



SPAF

SYNDICAT DES PILOTES D'AIR FRANCE

SPAF 12 rue des Oliviers 94320 Thiais

Tel : 01 46 86 66 05

Fax : 01 46 86 09 34

Email : spaf@free.fr

Thiais, Le 19 avril 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SPAF (Syndicat des Pilotes d'Air France) s'étonne de la logique qui a conduit les autorités de tutelle à délivrer des autorisations de déroger à des décisions prises par elles-mêmes dans le but d'assurer la sécurité des vols.

Nous demandons que la programmation de vols tests réalisés par les compagnies soit abandonnée au profit de la mise en œuvre des moyens nécessaires à la meilleure identification de la pollution atmosphérique due à l'éruption volcanique en cours en Islande.

Nous demandons que des coopérations soient rapidement resserrées entre les constructeurs, les organismes en charge de la navigabilité, les services de contrôle aérien et météo, les compagnies et les organisations professionnelles, afin de déterminer les conditions normatives et opérationnelles dans lesquelles certaines dessertes aériennes peuvent être reprises en sécurité.

Le Bureau